

Nouveauté

# Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture (DEAP) RNCP 40743



Sur 18  
mois max

## PUBLIC / PREREQUIS :

- Etre âgé de 17 ans minimum
- Motivation et capacité à s'engager dans une formation sanitaire
- Des qualités humaines organisationnelles et relationnelles
- Certificat médical attestant d'aucune affection d'ordre physique psychologique incompatible avec l'exercice de la progression d'auxiliaire de puériculture
- Certificat de vaccination conforme à la réglementation en vigueur
- Pour les candidats en contrats d'apprentissage, trouver un contrat dans une structure d'accueil d'enfants

## Examen :

- Certification de niveau 4
- Diplôme d'état Auxiliaire de Puériculture
- Possibilité de modularisation par bloc de compétences
- Évaluations par blocs, orales et ou mises en situation pratiques

## TARIFS :

### Financement par :

- Apprentissage et contrat de professionnalisation (OPCO)
- Coût d'hébergement en qualité d'internat/semaine à partir de 18 € et jusqu'à 69 € en fonction de la prise en charge de l'OPCO
- Coût de restauration pour un demi-pensionnaire / semaine à partir de 17,5 € et jusqu'à 33 € / semaine en fonction de la prise en charge de l'OPCO

## ACCESSIBILITE HANDICAP :



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.  
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap  
[corinne.courapied@mfr.asso.fr](mailto:corinne.courapied@mfr.asso.fr)

## Organisation Pédagogique

Parcours complet ou allégé ( 12 ou 18 mois)

### DATES ET DURÉE

- De septembre 2026 à février 2028
- 22 semaines en centre de formation
- + semaines en stage ou en emploi

### Rythme d'alternance

- Parcours complet : 18 mois
- Formation théorique : 770 heures maximum (dont 21 heures AFGSU 2)
- Formation pratique en fonction des diplômes préalablement acquis ( 770 h maximum )

### STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans  
(prise en charge par les OPCO)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation professionnelle

## La formation en entreprise

### Types d'entreprise d'accueil

Cette formation comprend 4 périodes de stage et ou en emploi en cursus complet à réaliser en milieu professionnel (crèche, pédiatrie, maternité, auprès d'enfants en situation de handicap) :

- Trois périodes visant à explorer les trois missions de l'auxiliaire de puériculture décrites dans la partie métier
- Un période permettant l'exploration du projet professionnel

## Un tremplin pour...

- Accéder directement à un emploi (établissement d'accueil du jeune enfant, service hospitalier, pédiatrie, maternité, établissement d'accueil d'enfant en situation de handicap )
- S'intégrer dans un réseau de professionnels accomplis
- Adopter une démarche professionnelle

SITE DE FORMATION :  
MFR Saint-Sauveur-Lendelin

130 route de la Rondehaye  
Saint Sauveur Lendelin  
50490 SAINT SAUVEUR VILLAGES  
02 33 07 72 61 [mfr.st-sauveur-lendelin@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-sauveur-lendelin@mfr.asso.fr) [www.mfr-stsauveur.fr](http://www.mfr-stsauveur.fr)

Etablissement privé de formation, contractualisé avec le  
Ministère de l'Agriculture

## La formation en MFR :

- Acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du DEAP et à l'exercice du métier d'AP
- Travailler son positionnement professionnel, l'analyse réflexive de sa pratique afin de définir son identité professionnelle d'AP
- Diversifier ses expériences professionnelles afin de découvrir différents lieux d'exercices de l'AP
- Bénéficier d'un accompagnement individualisé

## Engagement professionnel :

- **BLOC 1** : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- **BLOC 2** : Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre des soins adaptés en collaboration
- **BLOC 3** : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- **BLOC 4** : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- **BLOC 5** : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques

## Modalités pédagogiques :

- Méthodes variées, actives et participatives,
- Accompagnement personnalisé du parcours de formation, analyse des temps d'immersions professionnelles, accompagnement sur les dossiers de certifications, travail d'auto-évaluation
- Accompagnement lors de la formation pratique : visites de stages, travail en collaboration avec les tuteurs professionnels
- Mises en situations professionnelles